



HAL
open science

Comment (ne pas) penser la paix en Afrique? Les bienfaits de l'économie de la crise et ses marchands de solutions

Julien Antouly, Gilles Holder

► To cite this version:

Julien Antouly, Gilles Holder. Comment (ne pas) penser la paix en Afrique? Les bienfaits de l'économie de la crise et ses marchands de solutions. Vingt ans après la guerre en Côte d'Ivoire: penser la crise en temps de paix, AFD; RESCI; UFHB; FFHBRP; IRSEM, Oct 2022, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire. hal-04307484

HAL Id: hal-04307484

<https://hal.science/hal-04307484v1>

Submitted on 26 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloque International

Vingt ans après la guerre en Côte d'Ivoire – Penser la crise en temps de paix

27 & 28 octobre 2022, Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)

AFD, RESCI, UFHB, FFHBRP, IRSEM

Julien ANTOULY (IRD, MACOTER) & Gilles HOLDER (CNRS, MACOTER)

« Au Mali, comment (ne pas) penser la paix, ou les bienfaits de l'économie de la crise »

Au Mali, la « crise » est sur toutes les lèvres depuis 2012. Tantôt sécuritaire, tantôt politique, tantôt climatique, elle est partout qualifiée de « multidimensionnelle » par les acteurs censés en dire et faire quelque chose : classe politique, agences internationales, médias, universitaires... Mais pour le Malien de la rue, la crise est avant tout une calamité dont nul ne voit clairement la fin. Or cet adjectif « multidimensionnelle » n'est pas neutre ; il fait de cette crise un objet si pluriel et si complexe qu'elle en devient insoluble, avec comme conséquence l'impossibilité de la paix.

Symétriquement en Côte d'Ivoire, la « crise » fait de moins en moins recette dans les discours publics. Vingt ans après, on fait retour, on historicise, on analyse sous différents angles ce qui est devenu désormais un objet de recherche. Mais de quelle crise ivoirienne parle-t-on finalement ? Celle que la littérature spécialisée appelle la « crise politico-militaire » de 2002 à 2007, ou bien celle qui, tout aussi politico-militaire, est qualifiée de « crise ivoirienne » de 2010 à 2011 ? Ou bien encore, s'agit-il de ce que la presse appelle la « crise électorale » de 2020 qui vient se surajouter à la crise sanitaire du COVID 19 ? A moins qu'il ne s'agisse d'une crise sans fin, une crise qui ne peut envisager de « post », une crise qui s'apaise pour reprendre ailleurs, en 2009 au Nigeria, par exemple, ou encore en 2012 au Mali, à la manière d'un serpent de mer qui disparaît et réapparaît ?

« Vingt ans après », le dos du serpent est plus que jamais ressorti, tandis que la Côte d'Ivoire se voit plongée dans la crise malienne : d'abord en accordant l'asile à quelques personnalités qui avaient fui le coup d'État de 2020, puis à travers les sanctions posées par la CEDEAO, et plus récemment avec l'affaire assez extravagante des 49 militaires arrêtés le 10 juillet dernier à l'aéroport de Bamako, au motif de « tentative d'atteinte à la sûreté de l'État ».

Si nous sommes là dans une classique « crise diplomatique », on ne peut sous-estimer le fait que celle-ci se surimpose à une crise plus globale qui se déploie sur la longue durée. Dès lors, il ne s'agit plus seulement de comprendre les causes locales ou régionales de telle ou telle crise, mais se

demander si la crise ne fait pas système du point de vue géopolitique, économique et technologique, dont le mode opératoire ne serait autre que la synchronisation du sécuritaire et de l'humanitaire.

Les acteurs de l'économie de la crise : une multiplicité d'actions en faveur de la paix

Avec le conflit qui éclate en 2012, le Mali est présenté depuis comme un pays « en crise », bien que de nombreux facteurs explicatifs soient en réalité bien antérieurs au début des hostilités. Dix ans après, il importe de s'interroger sur la panoplie des différents acteurs de la crise qui ont émergé depuis cette date, symbolisant l'apparition d'un véritable système impliquant des acteurs nationaux, régionaux et internationaux autour de l'objectif affiché du retour à la paix (Carbonne et Casola, 2022).

En premier lieu, la crise malienne, élargie au Sahel, a provoqué la mise en œuvre d'une série d'interventions militaires internationales de nature diverse. Après que la CEDEAO ait échoué à mettre en place une mission sous conduite africaine, la France lance l'Opération Serval en janvier 2013, en collaboration étroite avec des contingents de l'armée tchadienne appelés FATIM¹. L'Opération Barkhane lui succède en 2014, rejoint par la Task Force Takuba, un regroupement de forces spéciales européennes, en 2020 pour compléter et – à terme – remplacer Barkhane. Entre temps, le G5-Sahel a été créé en 2015, puis doté d'une « Force conjointe » en 2017. A l'heure où nous parlons, l'ensemble de ces dispositifs militaires, qui représentent plusieurs milliers d'hommes et plus d'un milliard de dollars dépensés annuellement, ont quitté le Mali². Mais en même temps, ces dispositifs démontrent la variété des acteurs impliqués sur le plan militaire, avec des objectifs parfois variés, au risque d'aboutir à un réel « embouteillage sécuritaire »³.

En second lieu, la négociation puis la conclusion de l'Accord d'Alger en mai et juin 2015 entre la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et l'État malien ont débouché sur l'apparition de nouveaux acteurs issus de la « crise ». La MINUSMA a été déployée à partir de 2014, avant que son action soit réorientée sur le suivi de l'accord de paix. Avec un budget de plus de 1 milliard de dollars, la mission onusienne a compté jusqu'à 13 289 militaires et 1 920 policiers répartis dans différentes bases du territoire malien, avec un mandat qui, d'emblée ne répondait déjà plus à la situation : assurer le maintien de la paix et veiller à la mise en œuvre de l'Accord entre l'État et la

¹ Forces Armées Tchadiennes en Intervention au Mali.

² Le retrait des forces françaises au Mali annoncé en février 2022, est effectif depuis le 15 août 2022. Concernant le G5 Sahel, le Mali a quitté l'organisation en mai 2022. Quant à Takuba, les opérations cessent le 1^{er} juillet 2022.

³ International Crisis Group, « Force du G5 Sahel : trouver sa place dans l'embouteillage sécuritaire », Rapport n°258, 2017.

CMA, alors que les territoires du nord sont en partie contrôlés par les groupes djihadistes, qui constituent autant d'acteurs non signataires de l'Accord.

En troisième lieu, enfin, il convient de mentionner l'ensemble des acteurs de la formation, du renforcement de capacités et de l'expertise dans le domaine de la sécurité et de la résolution des conflits. De nombreux pays occidentaux et bailleurs de fonds, principalement européens, non désireux de participer aux interventions militaires ont largement contribué aux missions de formation des forces armées maliennes : EUTM, EUCAP Sahel... C'est toute une « réforme du secteur de la sécurité » qui s'est ainsi mise en place de façon plus ou moins indépendante, pour renforcer la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, impliquant des organisations non gouvernementales (DCAF – Geneva Centre for Security Sector Governance, Global Initiative against Transnational Organized Crime...), des agences onusiennes (ONUDD) et des experts privés.

Dispositifs et ingénierie de l'économie de la crise : entre vitesse et précipitation

La grande hétérogénéité des acteurs et des missions déployés au Mali suppose la mise en place d'une ingénierie adaptée à l'économie de la crise, dont la caractéristique est d'avoir recycler des dispositifs souvent exogènes, apparentés à des « modèles voyageurs » (Olivier de Sardan, 2021). On retiendra trois exemples pour présenter différentes problématiques et dynamiques de gestion de la crise malienne.

Arrêtons-nous d'abord sur le processus dit de « désarmement, démobilisation et réintégration » (DDR), parce qu'il est symptomatique de ce type de solutions aux crises, systématiquement mis en œuvre dans le cadre des missions onusiennes, et cela en dépit des nombreux effets pervers déjà observés ailleurs en Côte d'Ivoire (Chelpi-den Hamer, 2009), au Tchad (Debos, 2013), en RDC (Lombard, 2009).... Dans un article récent, Denia Chebli montre que les processus de DDR conduisent de façon quasi systématique à une intensification, voire une généralisation de la violence armée, car ils proposent en réalité aux groupes armés un « système de récompenses pour ceux qui ont fait ou font encore usage de la violence (dans le but qu'ils s'engagent à renoncer à cet usage) » (2020 : 12). En réalité, ce n'est pas la pertinence du dispositif qui est ici discutée, mais le moment de son utilisation. Si l'on prend à nouveau le cas de la crise malienne, en 2014-2015, l'aboutissement du processus d'Alger a eu pour conséquence la mise en œuvre d'outils et « solutions » plutôt utilisés en situation de post-conflit, dont le DDR. Or, de nombreuses dynamiques ayant mené à l'insurrection de 2012 n'étaient pas réglées, et c'est précisément à partir de 2015 que les violences et les conflits ont fortement augmenté dans le reste du pays, notamment au Centre. De plus, ce

processus de paix n'était pas inclusif, puisqu'il avait écarté l'ensemble des groupes armés djihadistes liés à Al-Qaïda, empêchant ainsi une cessation des hostilités de la part de tous les belligérants.

Viennent ensuite les programmes de formation et de « renforcement des capacités » des armées qui sont un autre exemple intéressant de « solution » répliquée de manière quasi automatique, sans réelle prise en compte des demandes des armées locales. En effet, ces formations sont généralement privilégiées par les États occidentaux, car elles permettent un engagement à moindre frais (financier, humain et même politique). Elles sont aussi susceptibles de créer un lien particulier entre l'élite militaire formée et le pays qui assure la formation, en participant ainsi à la promotion des modèles démocratiques et de contrôle civil des armées (McLauchlin *et. al.*, 2019). Au Mali, deux missions de l'UE ont été créées dès 2012-2013 pour accompagner la « réforme du secteur de la sécurité » (EUTM Mali⁴ et EUCAP Sahel⁵), la MINUSMA a également mis en œuvre de nombreuses formations aux droits humains pour les forces armées maliennes. Or, malgré quelques résultats indéniables, force est de constater que ces programmes ont connu une série d'échecs qui interrogent quant à leur pertinence. Il est par exemple intéressant de noter que le coup d'État de 2020 a précisément été mené par des officiers ayant bénéficié de ce renforcement de capacités, intégrant de nouveaux corps dits de forces spéciales antiterroristes, qui seront par la suite constitués en Bataillon des Unités Spéciales (B-US) au terme de l'arrêté du 8 mars 2019. À cela s'ajoute le fait que ces programmes ont souvent été critiqués pour leur présupposé moral et leur conditionnalité au respect des droits de l'homme. Mais la principale limite des programmes comme l'EUTM Mali tient au fait que les formateurs n'accompagnent pas les personnels formés sur le front, la structure d'accueil de l'EUTM étant du reste implantée près de Bamako, à Koulikoro⁶.

Enfin, un dernier exemple permet de montrer que certaines des « solutions » importées peuvent être adaptées et modifiées en lien avec les difficultés liées au contexte. En effet, au-delà de la composante purement militaire, l'aide internationale s'est focalisée au Mali sur les stratégies dites de stabilisation ou d'accompagnement au retour de l'État. Ces programmes, au moins lors de leur lancement, ont pu être comparés avec le « state-building » mis en œuvre en Irak et en Afghanistan.

⁴ EUTM Mali, pour *European Union Training Mission*, « constitue le pilier militaire de la stratégie de l'UE dans le pays, qui comprend d'autres domaines tels que le développement politique et humanitaire. La mission est née en 2013 pour répondre à la nécessité de renforcer les capacités des Forces Armées Maliennes, en les rendant autonomes et capables de contribuer à la défense de leur population et de leur territoire ». URL – <https://eutmmali.eu/fr/missioneutmmali/>

⁵ « EUCAP Sahel Mali est une mission civile de l'Union européenne avec son siège à Bamako, la capitale du Mali et une Unité Mobile basée à Sévaré-Mopti dans le centre du Mali. C'est une mission non-exécutive lancée le 15 janvier 2015 suite à l'invitation officielle du gouvernement malien, pour soutenir les Forces de Sécurité Intérieure à réaffirmer l'autorité de l'État à travers le pays à la suite de la « crise du nord du Mali » en 2012. ». URL – https://www.ceas.europa.eu/eucap-sahel-mali/propos-d-eucap-sahel-mali_fr?s=331

⁶ Certains observateurs commentant le choix du Mali de se tourner vers le group Wagner ont notamment pointé du doigt le fait que les « instructeurs russes » faisaient eux, de la formation *in situ*, sans imposer de conditionnalité en matière de droits humains.

Puis, au vu des nombreuses différences contextuelles et de l'évolution politique malienne à partir de 2020, les modalités de l'aide internationale se sont fortement transformées et adaptées. Les principaux bailleurs de fonds ont d'abord suspendu leur coopération dans le domaine régalien, avant de se réorienter vers une approche « sectorielle » et des aides fléchées vers la société civile. Mais on ne peut malheureusement ignorer que ces retours d'expérience et la transformation des modalités de l'aide ont souvent été mis en œuvre sur le tard, voire parfois trop tard, davantage en réaction aux changements diplomatiques et stratégiques maliens, qu'à une réelle prise de recul.

L'économie de la crise à l'envers : que la paix soit avec ceux qui n'en veulent pas !

Acteurs et dispositifs liés à la crise font indiscutablement système, au point de professionnaliser les premiers par des formations universitaires dédiées, et de théoriser les seconds à travers l'expérience même des crises. Celles-ci constituent autant d'incubateurs de solutions et de process qui circulent à la fois dans le sens longitudinal et transversal. Comme le soulignait Bastien Nivet à propos de la santé, il y a un « caractère exploratoire, expérimental des politiques et outils mis en œuvre », et « l'Afrique, plus facilement que d'autres continents, sert de lieu privilégié pour tester des outils ou méthodes de résolution de défis » (2012 : 136-137). Défis, conflits, crises, trois mots-clés qui permettent de mobiliser des ressources humaines, financières, technologiques d'envergure, bien plus en tout cas que ne mobiliserait la paix, et cela même si celle-ci est tenue comme objectif final.

Car il semblerait qu'en Afrique on ne finisse jamais de questionner les crises et d'y répondre par de multiples solutions, tantôt sécuritaires, tantôt humanitaires, tantôt les deux simultanément, sans pour autant qu'elles ne s'apaisent. L'idée du « double agenda » de l'Occident, où les crises du Sud profiteraient, ou seraient même formentées par les pays du Nord, anime massivement les campagnes électorales et les mobilisations sociales en Afrique. Ici, souverainisme et populisme ne suffisent pas à expliquer le degré de dégradation des opinions publiques africaines à l'égard de l'Occident, qui se traduit par une remise en cause des droits de l'homme et de la démocratie libérale.

Les coups d'État ont repris de plus belle, comme si la mise en place de l'institution étatique avait échoué et qu'il s'agissait de la refonder, encore et encore. De même, les partitions territoriales se multiplient, comme si les récits nationaux avaient eux aussi échoué, au profit d'une « tentation de l'ennemi », au sens biblique du terme. Tout se passe comme si la réalisation et l'aboutissement de ces crises étaient empêchés par les programmes d'aide et les ingénieries politico-administratives qui les accompagnent et qui, ensemble, produisent une forme d'accélération de l'histoire : exit les irrédentismes, les conflits frontaliers, les révolutions, les ruptures sanglantes de l'ordre social. Ce faisant, l'économie de la crise, bien plus que celle de la guerre, s'inscrit dans une permanence et une

stabilité qui ne sont pas sans faire penser à une certaine « fin de l'histoire » (Fukuyama, 1992), pendant que les marchands de solutions prônent une paix que personne ne semble véritablement vouloir, si ce ne sont les peuples eux-mêmes.

Bibliographie

CARBONE, Giovanni et CASOLA, Camillo, 2022, « Sahel: 10 Years of Instability. Local, Regional and International Dynamics », ISPI Report, 5 octobre. URL –

<https://www.ispionline.it/en/pubblicazione/sahel-10-years-instability-local-regional-and-international-dynamics-36174>

CHEBLI, Denia, 2020, « Cette paix qui divise : une analyse de la médiation au Mali par ses effets », *Critique internationale*, 88. URL – <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2020-3-page-9.htm>

CHELPI-DEN HAMER, Magali, 2009, « Le mythe du jeune désœuvré. Analyse des interventions DDR en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, n°232, vol. 4, pp. 39-55. URL –

<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2009-4-page-39.htm?ref=doi>

DEBOS, Mariel, 2013, *Le métier des armes au Tchad : Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala.

FUKUYAMA, Francis, 1992, *La fin de l'histoire et le premier homme*, Paris, Flammarion.

LOMBARD, Louisa, 2012, « Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine », *Politique africaine*, n°125, vol. 1, pp. 189-208. URL – <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2012-1-page-189.htm>

MCLAUHLIN, Théodore, BOISVERT, Marc-Antoine, MAÏGA, Aboubacar, 2019, « Les formations militaires internationales et l'instabilité politique en Afrique subsaharienne », *Cahiers du CÉRIUM Working Paper*, n°19, Décembre 2019, 70 p. URL -

https://cerium.umontreal.ca/public/FAS/cerium/Images/4_nouvelles_evenements/legacy/ilov_epdf_merged.pdf

NIVET, Bastien, 2012, « Du laboratoire au miroir : quand l'Afrique subsaharienne construit l'Europe stratégique », *Politique africaine*, n°127, vol. 3, pp. 135-153. URL –

<https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2012-3-page-135.htm>

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2021, *La revanche des contextes*, Paris, Karthala.